

Les modélistes évoluent

Avant d'aborder les compétitions de vol circulaire et sa campagne internationale de l'exercice 2009, le Cercle modéliste a défini une nouvelle manière de fonctionner, élargissant les compétences du bureau.

Le Cercle Modéliste de Blénod Lorraine a tenu son assemblée générale à la Maison des associations de Tucquegnieux. Cette séance marque la fin d'un cycle avec le retrait de la présidence de Jean-Paul Perret, en place depuis la naissance de l'association (1971). Avant de s'investir dans un autre rôle, toujours au service du vol circulaire, le président sortant a précisé ses intentions : « Nous sommes arrivés à la fin d'un cycle. 37 ans après le début de mon premier mandat, je pense qu'il me reste deux choses : changer les statuts de l'association afin de les mettre à la mode fédérale, tout en y incorporant les spécificités qui sont les nôtres, l'idée d'une présidence tournante ; et former le nouveau président. Le bureau doit être agrandi afin d'alléger la charge de ce président au sein de l'association. » Jean-Paul Perret, après l'adoption par l'assistance de ces nouveaux statuts du CMBL, a ajouté : « On ne peut demander à des jeunes de s'investir sur le long terme alors qu'ils sont en période ou en début de carrière professionnelle. En ces temps de crise, il

serait particulièrement insensé d'exiger d'eux beaucoup plus que le raisonnable. Le mouvement associatif français meurt de son archaïsme. Là aussi il faut innover et trouver des méthodes de gestions adaptées aux circonstances. Nous ne sommes plus en 1901. »

Un amalgame

Jean-Paul Perret suggère de permettre aux jeunes de donner ce qu'ils peuvent donner, et aux anciens de les aider, chacun dans la mesure de ses possibilités. « Le dynamisme et les idées neuves sont sensées être chez les jeunes, alors qu'ils ne possèdent pas encore la méthode de travail pour mener de front vie personnelle, familiale, professionnelle et associative. C'est ce que j'appelle ne pas savoir gérer son temps ou gérer les priorités. Cette méthode se retrouve chez les anciens. L'expérience vient avec l'âge, dit-on. Alors nous devons profiter de ces deux atouts. » Le dirigeant tucquegnien veut s'attacher à amalgamer efficacement le travail des uns et des autres, dans le respect mutuel. « C'est une tâche compliquée. Il est si simple pour les uns de dire : Lais-



Photo René BFCB

Jean-Paul Perret, à gauche, président du CMBL depuis 1971, a fait voter de nouveaux statuts avant de passer le relais.

sons le faire, il le fait si bien ! Puis de critiquer en disant qu'ils auraient certainement fait autrement. Et, pour les autres de dire "je fais, cela ira plus vite". » Le président est désormais désigné par le bureau élu lors de l'assemblée générale pour 4 ans. Le vote est soumis à ratification de l'assemblée.

Le partage des tâches à l'intérieur du bureau autour du président. Le trésorier s'occupe de la comptabilité, de la

recherche des fonds (subventions et partenariats). Le secrétaire devra former les premiers présidents, organiser le travail, assurer les relations avec la FFAM et gérer le secrétariat général du club. Le secrétaire-adjoint gère les licences, diplômes et qualifications. Les vice-présidents ont diverses charges. 1. Stratégie, calendriers, déplacements, organisation des compétitions à Landres. 2. Forma-

tion : politique, règlement, écoles de modélisme, stages, choix des matériels... 3. Promotion du club dont le rôle sera d'alimenter les médias en informations afin de promouvoir le club et ses organisations, et d'augmenter le nombre de licenciés. 4. Gestion du stade d'aéromodélisme (travaux d'entretien des pistes et des espaces verts). 5. Gestion de l'outillage et des véhicules du club.